

Cérémonie Ad. E. 2011

Aux grands avocats, les grands honneurs

Johanne Landry

Le 6 septembre dernier, le Barreau du Québec rendait hommage aux 25 nouveaux avocats émérites qui joignent ce groupe d'élite au cours d'une cérémonie officielle où le décorum était à l'honneur dans la grande salle du Centre Mont-Royal.



Le bâtonnier du Québec, M^e Louis Masson, Ad.E., entouré des avocats émérites 2011

M^e Pierre Michaud, Ad.E., a animé l'événement avec une solennité teintée d'humour. «Honorons nos stars, a-t-il dit. Pour le Barreau du Québec, cette soirée se compare à celle des Oscars.» Entourés de leurs conjoints, familles, amis et collègues, parmi lesquels prenait place M^e Brian Mulroney, lui aussi avocat émérite et ancien premier ministre du Canada, les récipiendaires ont reçu attentions et reconnaissance lors de cette célébration qui leur était entièrement dédiée.

C'est le **bâtonnier du Québec, M^e Louis Masson**, avocat émérite de la cuvée 2008, qui a donné le coup d'envoi officiel à la soirée de remise du titre *Avocat émérite* de l'année 2011. «L'événement attire de plus en plus de membres de la communauté juridique», a-t-il souligné, rappelant que les avocats émérites sont choisis par un comité de recommandation composé de sept membres détenteurs de la distinction – dont trois du Barreau de Montréal, deux du Barreau de Québec et deux des barreaux de section – et nommés par le Conseil général pour un mandat de trois ans, renouvelable une fois. Après l'étude des candidatures proposées, le Comité de recommandation fait rapport au Conseil général qui entérine ou non ses propositions. «Cette cérémonie vise à braquer tous les feux de la rampe sur les avocats émérites qui sont dignes des attentions dont ils font l'objet», a poursuivi M^e Masson, ajoutant que ces derniers font rayonner la profession et contribuent à améliorer l'image des avocats et de leur rôle dans la société par leur parcours exceptionnel et leur engagement au sein de la communauté.

En 2010, a aussi rappelé M^e Masson, le Comité a pris la décision de remettre les profits de la soirée à une organisation philanthropique en guise de reconnaissance de l'engagement des récipiendaires envers leur propre communauté, à une cause dont les activités et les projets ont un lien avec le monde juridique. Cette année, c'est l'organisme Déclis qui a été sélectionné.

Déclis vers le succès

À l'invitation de M^e Masson, **Sonia Lombart**, directrice générale de Déclis, est montée sur scène pour s'adresser à l'auditoire. «Si le décrochage scolaire occupe toujours une place aussi grande dans les médias, c'est sans doute un signe de l'importance et de l'impact de ce phénomène sur l'ensemble de la société», a-t-elle souligné.

Pour l'organisme Déclis, le décrochage est le symptôme d'un mal profond et d'une détresse persistante. La persévérance scolaire n'est rien de moins que le sauvetage des enfants, une volonté de les voir éviter les perspectives de pauvreté, d'ignorance et d'exclusion qui pourraient les guetter s'ils se marginalisaient en décrochant. Déclis travaille annuellement auprès de 200 jeunes qui vivent des situations difficiles : parents avec des problèmes de toxicomanie ou de santé mentale, abandon ou rejet, manque d'encadrement, déménagements fréquents, instabilité familiale. Ces jeunes ont consommé de l'alcool ou des drogues pour endormir leur souffrance et se sont retrouvés dans des milieux marginaux où ils ont parfois commis des délits et décroché de l'école, souvent au niveau de la première année du secondaire seulement. Sans modèle positif pour les entourer, sans ressources adéquates pour les soutenir, ils ont adopté des comportements destructeurs.

L'intervention de Déclis auprès de ces jeunes vise donc à faire en sorte que l'échec cède le pas à la réussite et au bonheur. «Déclis croit que l'éducation est la seule solution valable», a soutenu la directrice générale.

L'excellence à l'honneur

La remise des médailles et parchemins aux nouveaux avocats émérites s'est faite en deux temps: un premier volet entre l'entrée et le plat principal; puis un second volet avant le dessert. Un résumé du parcours des récipiendaires a d'abord été présenté lors d'un montage vidéo. Chacun, par la suite, est monté sur scène pour recevoir la distinction des mains du bâtonnier du Québec.

Parmi les critères d'attribution de la reconnaissance «avocat émérite» figure l'excellence professionnelle d'une carrière menée de façon brillante, avec un ascendant de notoriété publique et une qualité d'interventions qui se situe au-delà de la moyenne. L'avocat émérite doit servir de modèle et de référence pour les membres du Barreau du Québec et avoir contribué au développement de la profession d'avocat.

«La cuvée 2011 est exceptionnelle», a souligné le bâtonnier du Québec. S'il est impossible d'énumérer les réalisations des 25 avocats honorés dans le cadre de cet article, mentionnons, à titre d'exemple, M^e Jean Bazin, à qui l'on doit la naissance du

» Suite de la page 24

Bureau de l'assistance judiciaire du Barreau de Montréal, ancêtre de l'Aide juridique; **M^e Johanne Brodeur**, membre fondatrice de Pro Bono Québec; **M^e Marc Lalonde**, joueur important de la scène politique canadienne de 1967 à 1984 qui a été à la tête de plusieurs ministères; **M^e Yves Lauzon**, promoteur auprès du gouvernement des premiers amendements importants à la procédure du recours collectif; ou **M^e Louise Otis**, à qui l'on doit l'instauration, à la Cour d'appel, d'un des premiers programmes de médiation judiciaire intégrée dans un système de droit en Amérique du Nord.

Les avocats émérites pourront afficher leurs signes distinctifs: un certificat imprimé sur papier fin ainsi qu'une épinglette représentant le symbole du Barreau du Québec auquel ont été incorporés or et rubis. Ils ajouteront également après leur nom les lettres Ad.E. pour *Advocatus Emeritus*.



« Cette cérémonie vise à braquer tous les feux de la rampe sur les avocats émérites qui sont dignes des attentions dont ils font l'objet »

Le bâtonnier du Québec, M^e Louis Masson

La Médaille de Saint-Yves

Cette soirée de reconnaissance et d'honneur a aussi été l'occasion, pour Pro Bono Québec, de remettre, via son président **M^e Alexander L. De Zordo**, la médaille de Saint-Yves à **M^e Geeta Narang**, pour son apport exceptionnel en matière de services juridiques Pro Bono au Québec.

M^e Narang a fondé la Clinique juridique du Mile-End où avocats bénévoles, étudiants et stagiaires offrent des consultations sur une base individuelle à des gens dont les ressources financières ne permettent pas d'avoir recours aux services d'un avocat. Les juristes de la clinique peuvent accompagner les clients en cour lors des procédures judiciaires ainsi que lors des rencontres avec des avocats de l'aide juridique.

M^e Narang s'est dite émue en remerciant son père, présent dans la salle, et en soulignant qu'elle lui devait sa persévérance. L'an dernier, a rapporté M^e Narang, la Clinique juridique du Mile-End a fait quelque 600 consultations pour des personnes qui autrement n'auraient pas eu accès au système de justice. M^e Narang a parlé d'une foule de petits miracles qui ont contribué au développement de la clinique, entre autres la présence de **M^e Colin Irving**, président du conseil d'administration de la Clinique juridique du Mile-End.

La soirée s'est terminée sur une note agréable avec le dévoilement d'un chèque symbolique au montant de 16845\$, somme qui représente les profits de la soirée, et qui seront remis à l'organisme Déclit. ■

Les avocats émérites 2011

- M^e Yves F. Alie, Ad. E. (Outaouais)
- M^e Jean Bazin, c. r., Ad. E. (Montréal)
- M^e Jacques Beaudet, Ad. E. (Québec)
- M^e Lise Bergeron, Ad. E. (Québec)
- M^e Johanne Brodeur, Ad. E. (Longueuil)
- M^e Pierre Chagnon, Ad. E. (Longueuil)
- M^e Daniel Chénard, Ad. E. (Montréal)
- M^e Stuart H Cobbett, Ad. E. (Montréal)
- M^e Suzanne Côté, Ad. E. (Montréal)
- M^e Richard Drouin, C.C., O.Q., c.r., Ad. E. (Québec)
- M^e Daniel Dumais, Ad. E. (Québec)
- M^e Jean H. Gagnon, Ad. E. (Longueuil)
- M^e Denis Gallant, Ad. E. (Montréal)
- M^e Marc Lalonde, C.P., O.C., c.r., Ad. E. (Montréal)
- M^e Yves Lauzon, Ad. E. (Montréal)
- M^e Paul M. Martel, Ad. E. (Montréal)
- M^e Louise Otis, Ad. E. (Montréal)
- M^e Benoît Pelletier, Ad. E. (Outaouais)
- M^e Bernard A. Roy, c.r., Ad. E. (Montréal)
- M^e Raphael H. Schachter, c.r., Ad. E. (Montréal)
- M^e François-Xavier Simard jr, Ad. E. (Montréal)
- M^e Jennifer Stoddart, Ad. E. (Montréal)
- M^e Tamara Thermitus, Ad. E. (Montréal)
- M^e Guy Tremblay, Ad. E. (Montréal)
- M^e Guy Wells, Ad. E. (Saguenay)

Justice participative



Trousse d'information sur la justice participative pour les avocats

Une trousse d'information sur la justice participative est désormais disponible. Celle-ci comprend une foule de renseignements et d'outils pour vous aider à informer vos clients sur les modes appropriés de résolution des différends et à trouver, avec eux, la meilleure solution à leur litige.

Pour vous procurer cette trousse d'information, remplissez le bon de commande disponible au www.barreau.qc.ca/avocats/justice-participative/index.html

Prière de remplir le bon de commande et de le faire parvenir par télécopier en composant le 514 954-3477 ou par la poste :

Service des communications
Barreau du Québec
445, boul. St-Laurent
Montréal (Québec) H2Y 3T8

Information : 514 954-3400, poste 3237
1 800 361-8495, poste 3237

Prévoyez un délai d'environ deux semaines pour recevoir votre commande. Cette offre est valide jusqu'à écoulement de l'inventaire.